

Atelier régional « Promouvoir un tourisme durable en Méditerranée »

2 et 3 juillet 2008, Sophia-Antipolis

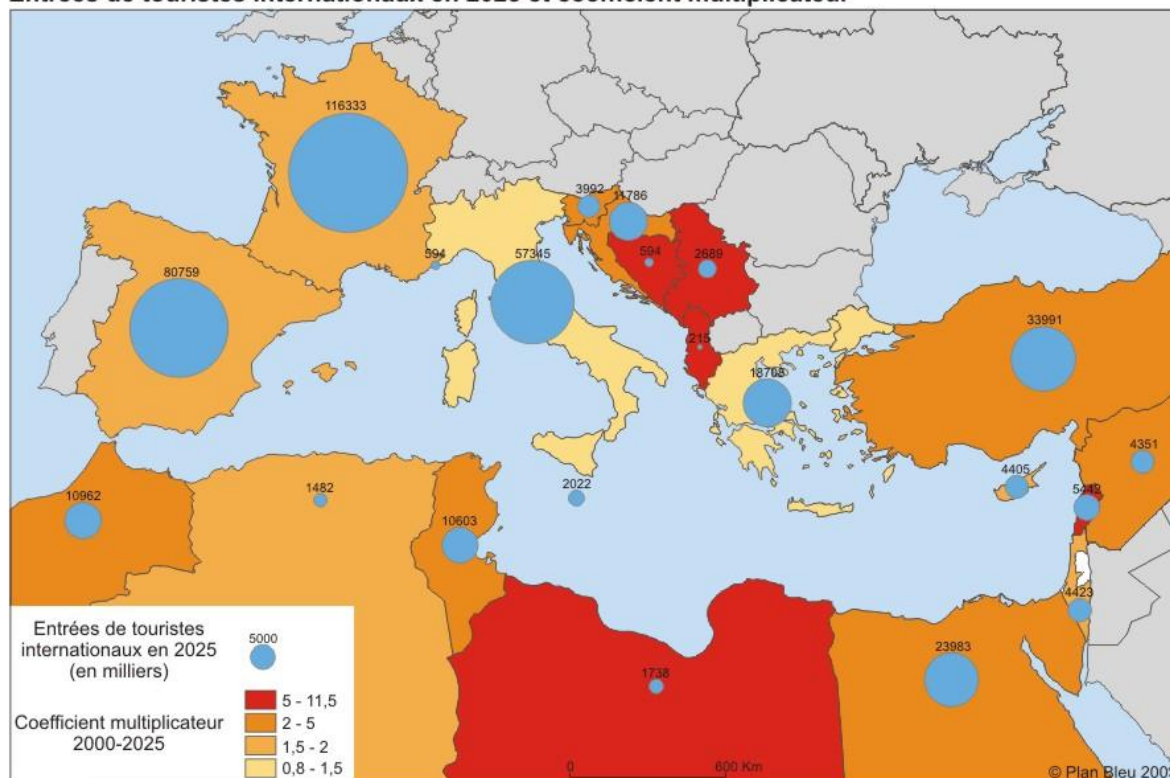
Le contexte

Le tourisme en Méditerranée est un secteur dynamique : en 2005, les pays méditerranéens ont reçu 246 millions de touristes internationaux, soit 30,5 % du tourisme international mondial. Durant la décennie 1995-2004, certains pays méditerranéens ont connu une croissance moyenne annuelle très forte des arrivées internationales, comme la Croatie (20 % par an), la Syrie (15,7 %), l'Égypte (11,7 %), l'Algérie et la Turquie (10,1 %)¹.

À l'horizon 2025, la fréquentation touristique nationale et internationale pourrait atteindre 637 millions dans les pays méditerranéens, dont 312 millions dans les seules régions côtières méditerranéennes².

Les projections à 2025 des entrées de touristes internationaux montrent que les pays du Sud et l'Est de la Méditerranée ainsi que les pays de l'Est Adriatique enregistreront les plus fortes croissances.

Entrées de touristes internationaux en 2025 et coefficient multiplicateur



Source : OMT, Plan Bleu

Ces quelques données laissent deviner l'ampleur des pressions exercées par le secteur du tourisme sur l'environnement et les ressources naturelles ainsi que le potentiel de développement économique et social qu'il représente. Ses relations avec les grandes dimensions du développement durable sont rarement univoques.

¹ Source : OMT / WTO 2006
² Source : RED, Plan Bleu, 2005

- **Environnement**

Le secteur du tourisme est un émetteur croissant de gaz à effet de serre, facteur du **changement climatique**. Les émissions qui lui sont attachées sont d'abord imputables au transport d'une part du lieu de résidence au lieu de destination et, d'autre part, sur le lieu de destination mais également à la consommation d'énergie fossile liée aux hébergements et équipements. Si le tourisme a un effet sur le changement climatique, ce dernier devrait également avoir un fort impact sur le secteur. L'élévation du niveau de la mer qui amplifie l'érosion des plages, la fréquence accrue de phénomènes météorologiques extrêmes comme les canicules, le réchauffement des eaux de surface pouvant entraîner des pics d'eutrophisation ne devraient pas, en effet, être sans incidence sur les choix futurs des touristes.

Les relations entre tourisme et biodiversité sont, de même, fortes puisque si le tourisme peut contribuer à la perte de **biodiversité** en favorisant l'artificialisation de l'espace terrestre et marin, la dégradation de sites remarquables (piétinement, cueillette, mouillage), l'introduction d'espèces non indigènes (plantes d'ornement, animaux d'agrément), il peut également contribuer par les ressources qu'il génère à sa protection et donc à la sauvegarde de l'attractivité que la biodiversité peut exercer.

Le tourisme méditerranéen étant essentiellement balnéaire, son impact sur la **qualité des eaux côtières**, elle même facteur d'attractivité, doit en permanence être au cœur des préoccupations.

- **Économie**

En 2005, les dépenses du tourisme international en Méditerranée ont atteint environ 195 milliards USD. D'une manière générale, le secteur du tourisme contribue très significativement à la **croissance** économique mais moins à la **répartition de ses fruits** puisque les coefficients de fuite peuvent être très élevés. Cependant et c'est l'un des enjeux des années à venir, cette activité est porteuse, dans certaines conditions, de développement local équitable, peut favoriser la revitalisation d'espaces enclavés (petites îles) et dynamiser des activités traditionnelles (agriculture, pêche, artisanat, BTP).

Le tourisme reste, par ailleurs, un secteur fortement **créateur d'emplois** directs et indirects même si les emplois touristiques sont souvent peu qualifiés et faiblement rémunérés.

- **Social**

En favorisant l'alimentation en eau potable et en électricité, l'assainissement et la collecte de déchets, le développement touristique peut favoriser **l'accès de tous aux services essentiels**. Mais il doit, pour cela, être pensé dans une perspective de développement durable faute de quoi il constituera des enclaves de prospérité peu susceptibles de réduire les disparités et inégalités sociales encore fortes dans tous les pays riverains.

La Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

Dès sa création en 1996, la Commission méditerranéenne de développement durable (CMDD) a inscrit le tourisme comme thème prioritaire. Les premiers travaux réalisés dans ce cadre ont été présentés et discutés lors de l'atelier régional organisé à Antalya (Turquie) en septembre 1998. A l'issue de celui-ci, le groupe de travail « Tourisme » de la CMDD a formulé des recommandations et propositions d'actions qui ont été adoptées par les Parties contractantes à la Convention de Barcelone en 1999.

Sur proposition de la CMDD, les Parties à la Convention de Barcelone ont adopté en 2005 une Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) comprenant notamment sept domaines d'action prioritaires dont l'un concerne la promotion d'un tourisme durable. Ce chapitre « Tourisme » retient trois objectifs principaux qui se déclinent en neuf points.

Stratégie Méditerranéenne pour le Développement Durable 2.4 Promouvoir un tourisme durable

Réduire les impacts territoriaux et environnementaux négatifs du tourisme

1. Renforcer la mise en œuvre des recommandations sur le tourisme adoptées par les Parties contractantes en 1999, identifier les bonnes pratiques et réaliser d'ici 2008 un bilan approfondi des progrès réalisés
2. Promouvoir dans les pays sur la base des études de capacités d'accueil réalisées, une meilleure répartition des flux touristiques dans le temps et dans l'espace ;

Promouvoir les produits et les offres de tourisme durable et augmenter la valeur ajoutée de l'économie touristique pour les populations locales

3. Élaborer dès que possible et au plus tard en 2010, en concertation avec les ministères concernés, le secteur privé, les professionnels du tourisme durable et les promoteurs, un programme cadre de promotion de la Méditerranée d'une durée de 10 ans, qui devra mettre l'accent sur les atouts patrimoniaux, culturels et environnementaux de la région, en vue de la création d'un «label de qualité du tourisme méditerranéen». Promouvoir une action pilote au niveau régional pour soutenir la mise en oeuvre de programmes nationaux et locaux ;
4. Développer les formules de «tourism pay-back» (le tourisme paie en retour) de façon à ce que les touristes contribuent à entretenir l'environnement et le patrimoine culturel méditerranéens et à favoriser le développement durable des destinations ;
5. Explorer la possibilité de mettre en place des systèmes de redevance sur les transports, en particulier sur les transports maritimes et aériens vers les îles, pour contribuer au développement durable de ces régions ;
6. Mieux adapter le tourisme aux contraintes et possibilités offertes par les aires naturelles protégées, notamment en vue de préserver la biodiversité et le patrimoine naturel et culturel dans les parcs régionaux, les réserves de biosphère et le littoral protégé ;
7. Encourager les pays à promouvoir des programmes de réhabilitation dans les destinations dont les structures hôtelières et les infrastructures touristiques sont devenues obsolètes ou dont les sites historiques sont mal entretenus ;

Améliorer la gouvernance pour un tourisme durable.

8. Encourager la coordination entre les pays et les principaux opérateurs au niveau régional pour harmoniser les formes de régulation et développer des synergies ;
9. Renforcer les mécanismes de coopération entre les autorités en charge du tourisme et de l'environnement et les capacités des autorités locales pour gérer le développement du tourisme et promouvoir un tourisme durable.

La SMDD est une stratégie cadre. Elle doit inspirer l'élaboration des stratégies nationales de développement durable (SNDD) et de stratégies sectorielles ou aider à leur actualisation, chaque pays devant se fixer ses propres objectifs. En particulier, la SMDD invite à un renforcement de la coopération régionale pour le suivi des progrès au moyen d'indicateurs et d'analyses des bonnes pratiques ainsi que pour le partage d'expériences en organisant, sous l'égide de la CMDD, des ateliers sur les sept domaines prioritaires.

Le programme de travail du Plan Bleu dans le domaine du tourisme

Il a été demandé³ au Plan Bleu d'aider les Parties Contractantes à construire une information facilitant la mise en œuvre et le suivi de la SMDD et des SNDD. Le Plan Bleu a notamment mandat de définir et documenter un jeu d'indicateurs pour le suivi de la SMDD, d'approfondir les analyses et d'identifier les bonnes pratiques dans le domaine du tourisme durable.

Pour répondre à ce mandat, le Plan Bleu a organisé en juillet 2007 une réunion restreinte d'experts afin de sélectionner un jeu d'indicateurs complémentaires dans le domaine du tourisme. Les dix-neuf indicateurs complémentaires, joints aux deux indicateurs prioritaires, vont entrer dans une période de test pour le suivi de la SMDD.

Afin de mieux comprendre les déterminants d'un tourisme durable en Méditerranée, le Plan Bleu a commandité des études nationales afin de :

- 1) Recueillir des informations sur les politiques et stratégies nationales de développement touristique, des grandes tendances et de leurs conséquences possibles ; évaluer la prise en compte de la SMDD dans les politiques nationales ;
- 2) Réaliser un bilan approfondi des progrès réalisés depuis l'adoption par les Parties contractantes des Recommandations « Tourisme et développement durable » (Malte, 1999), en analyser les facteurs de réussite et/ou les éléments de blocage ;
- 3) Identifier les bonnes pratiques pour contribuer à leur dissémination en Méditerranée ;
- 4) Proposer des pistes d'améliorations des processus pour promouvoir un tourisme durable.

Le Plan Bleu a également demandé à des experts de préparer un cadrage régional sur quelques grands enjeux liant tourisme et développement durable. Quatre thèmes ont été retenus :

³ Cf. UNEP(DEPI)/MED IG.16/13, 30 novembre 2005.

- Tourisme et changement climatique en Méditerranée : enjeux et perspectives ;
- Promouvoir un tourisme durable en Méditerranée : Fréquentation touristique et biodiversité ;
- Plaisance et croisières en Méditerranée : bilan et perspectives ;
- Emplois et salaires dans le secteur du tourisme en Méditerranée : bilan et prospective.

L'ensemble de ces travaux seront mis en commun et débattus lors d'un atelier d'échange organisé à Sophia-Antipolis les 2 et 3 juillet 2008 et à l'issue duquel sera établi un programme de travail et / ou d'actions à entreprendre dans le futur proche.

Ce programme de travail devra prendre notamment en compte le Point 3 du chapitre Tourisme de la SMDD : « Élaborer dès que possible et au plus tard en 2010, en concertation avec les ministères concernés, le secteur privé, les professionnels du tourisme durable et les promoteurs, un programme cadre de promotion de la Méditerranée d'une durée de 10 ans, qui devra mettre l'accent sur les atouts patrimoniaux, culturels et environnementaux de la région, en vue de la création d'un «label de qualité du tourisme méditerranéen». Promouvoir une action pilote au niveau régional pour soutenir la mise en œuvre de programmes nationaux et locaux ».

Les activités du Programme d'Actions Prioritaires dans le domaine du tourisme

Depuis 1985, le CAR/PAP s'est investi dans le domaine du tourisme. Après une phase de débats autour de rapports nationaux et d'études de cas, une méthodologie pour l'Évaluation de la Capacité d'Accueil (ECA) en matière de tourisme a été proposée, présentée et discutée lors d'un atelier organisé en 1990 par l'Office pour l'Environnement et l'Industrie du PNUE et l'Organisation Mondiale du Tourisme. Des études pilotes ECA ont ensuite été lancées en Croatie (archipel de Brijuni et île de Vis) et en Grèce (Centre-Est de Rhodes).

De 1994 à 1997, des Directives pour l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme dans les régions littorales méditerranéennes ont été élaborées pour être utilisées dans la gestion intégrée des zones côtières (GIZC) en Méditerranée. Ces Directives ont été appliquées dans plusieurs Programme d'Aménagement Côtier du PAM (Egypte, Albanie, Malte) ainsi que dans d'autres projets (Rimini et Elbe en Italie, Calvia en Espagne).

En 2003, le CAR/PAP a publié un Guide des bonnes pratiques pour l'évaluation de la capacité d'accueil en matière de tourisme. A l'heure actuelle, l'ECA est utilisée dans le projet Destinations financé par le programme LIFE-Pays Tiers de la Commission européenne. En 2007, le bureau du PNUE/DTIE à Paris a saisi le CAR/PAP pour élaborer un Manuel pour l'intégration de la planification stratégique du tourisme et du processus de GIZC.

Les objectifs et le déroulement de l'atelier

Au titre du suivi de la SMDD, l'atelier a pour objectif d'examiner la situation de la région en matière de promotion d'un tourisme durable. Il permettra aux participants (i) d'**évaluer** le contrôle des impacts territoriaux et environnementaux du tourisme, (ii) de **débattre** de grands enjeux régionaux liant tourisme et développement durable en cherchant comment ils pourraient s'inscrire dans les objectifs de la SMDD et (iii) de **proposer** des pistes de travail et d'action pour l'avenir.

Les participants viennent de plusieurs horizons : le groupe de travail de la CMDD, le groupe d'experts Tourisme du Plan Bleu, des représentants d'institutions internationales, les centres d'activités régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée, des professionnels, des bailleurs de fonds et des investisseurs, des ONG, etc.

L'atelier se déroulera sur deux jours. Au cours de la session d'ouverture, un aperçu des travaux menés par le PAM depuis 1999 dans le domaine du tourisme sera présenté ainsi qu'une lecture critique des orientations et actions de la SMDD afin de promouvoir un tourisme durable en Méditerranée et une

synthèse des tendances, politiques et stratégies touristiques, synthèse élaborée à partir des études nationales.

Trois sessions seront ensuite consacrées à l'évaluation du contrôle des impacts territoriaux et environnementaux du tourisme : la première s'attachera au bilan de la mise en application des Recommandations 1999, la deuxième à l'échange d'expériences en matière de bonnes pratiques, la troisième aux résultats des études de capacité d'accueil en terme de répartition des flux touristiques dans le temps et dans l'espace ainsi qu'à leur intégration dans les processus de gestion durable des zones côtières.

Pour les deux sessions suivantes, les participants se répartiront en deux groupes de travail pour débattre d'enjeux régionaux liant tourisme et développement durable : changement climatique, biodiversité, plaisance et croisières, emplois et salaires. Les travaux seront organisés selon une même trame : une présentation suivie d'un débat pour proposer des pistes de travail et d'action pour l'avenir. Il s'agira notamment de trouver des correspondances avec les objectifs 3 à 7 du chapitre Tourisme de la SMDD.

Une courte session suivra, durant laquelle seront restitués les travaux des groupes de travail et sera présentée une synthèse (établie à partir des études nationales) des propositions pour améliorer les processus de promotion d'un tourisme durable en Méditerranée.

La dernière session sera consacrée entièrement aux débats sur (i) les pistes de travail pour l'avenir et (ii) les propositions pour améliorer les processus pour promouvoir un tourisme durable.

À l'issue de l'atelier, les actes ainsi que l'ensemble des études nationales et régionales feront l'objet d'une publication.

Programme prévisionnel

Jour 1 : mercredi 2 juillet 2008	
9h – 9h30	Accueil et enregistrement
9h30 - 10h30	<p>Ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> •.. PAM (Paul Mifsud, à confirmer) 10' •.. Plan Bleu (Henri-Luc Thibault) 10' •.. Programme de l'atelier et organisation (Pierre Icard) 10' <p>Les autres travaux du PAM dans le domaine « Tourisme et Développement Durable »</p> <ul style="list-style-type: none"> •.. PAP (Ivica Trumbic, à confirmer) 10' •.. MEDPOL (G. Kamizoulis) 10' <p>Tendances, politiques et stratégies touristiques en Méditerranée : synthèse à partir des études nationales (Élisabeth Coudert) 10'</p>
10h30 – 11h	Pause-café
11h – 12h30	<p>Évaluer : recommandations 1999</p> <p>Le tourisme durable (OMT – Luigi Cabrini, à confirmer) 15'</p> <ul style="list-style-type: none"> •.. Maroc (Prof. Mohamed Berriane) 15' •.. Espagne (Prof. Miguel Segui Ilinas) 15' •.. Croatie (Dr Zoran Klaric) 15' <p>Débats..... 40'</p>
12h30 -14h	Déjeuner
14h – 15h30	<p>Évaluer : bonnes pratiques</p> <p>Les travaux du groupe de travail international (Christian Brodhag, à confirmer) 15'</p> <ul style="list-style-type: none"> •.. Tunisie (M. Jean Medhi Chapoutot) 15' •.. Turquie (Dr Cevat Tosun) 15' •.. Malte (M. Anthony Ellul) 15' <p>Débats..... 40'</p>
15h30 – 16h	Pause-Café
16h – 17h30	<p>Évaluer : résultats des études de capacités d'accueil en termes de meilleure répartition des flux touristiques dans le temps et dans l'espace, lien avec le Protocole GIZC</p> <ul style="list-style-type: none"> •.. Évaluation de la capacité d'accueil touristique (Alessio Satta, à confirmer) 15' •.. Guide pour le développement durable du tourisme littoral (Zeljka Skaricic) 15' •.. Présentation du projet « Destinations » (à préciser) 15' <p>Débats..... 45'</p>
19h30 – 22h30	Dîner à l'île Sainte Marguerite

Jour 2 : jeudi 3 juillet 2008

<p>9h -10h30</p>	<p>Débattre : quatre grands enjeux régionaux liant tourisme et développement durable, correspondance avec les objectifs de la SMDD</p> <p>Groupe de travail I : Changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> •.. Présentation (Raphaël Billé, IDDRI)..... 15' •.. Débat : liaisons avec les objectifs 3 à 7 de la SMDD 60' •.. Pistes de travail pour l'avenir 15' <p>Groupe de travail II : Biodiversité</p> <ul style="list-style-type: none"> •.. Présentation (Chedly Rais, consultant, Tunisie)..... 15' •.. Débat : liaisons avec les objectifs 3 à 7 de la SMDD 60' •.. Pistes de travail pour l'avenir 15'
<p>10h30 – 11h</p>	<p>Pause-café</p>
<p>11h – 12h30</p>	<p>Débattre : quatre grands enjeux régionaux liant tourisme et développement durable, correspondance avec les objectifs de la SMDD (suite)</p> <p>Groupe de travail III : Plaisance et croisières</p> <ul style="list-style-type: none"> •.. Présentation (Alberto Cappato, IIC, Italie)..... 15' •.. Débat : liaisons avec les objectifs 3 à 7 de la SMDD 60' •.. Pistes de travail pour l'avenir 15' <p>Groupe de travail IV : Emplois et salaires</p> <ul style="list-style-type: none"> •.. Présentation (V. Brun et T. Sebagh, université Paul Cézanne Aix-Marseille) 15' •.. Débat : liaisons avec les objectifs 3 à 7 de la SMDD 60' •.. Pistes de travail pour l'avenir 15'
<p>12h30 -14h</p>	<p>Déjeuner</p>
<p>14h – 15h</p>	<p>Proposer</p> <p>Restitution des travaux des groupes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> •.. Groupe I 12' •.. Groupe II 12' •.. Groupe III..... 12' •.. Groupe IV..... 12' <p>Propositions pour améliorer les processus afin de promouvoir un tourisme durable : synthèse à partir de six études nationales (Élisabeth Coudert) 12'</p>
<p>15h – 15h30</p>	<p>Pause-café</p>
<p>15h30 – 17h30</p>	<p>Proposer</p> <p>Discussion générale sur les pistes de travail pour l'avenir et les propositions pour améliorer les processus pour promouvoir un tourisme durable 110'</p> <p>Conclusions 10'</p>